

COMMUNE DE GRANDFONTAINE PROCESSUS PARTICIPATIF DÉDIÉ À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

**RAPPORT
NOVEMBRE 2024**



Situation 2024 © Map.Geo

MANDANT : INSTITUT DU MANAGEMENT DES VILLES ET DU TERRITOIRE
NICOLAS BABEY, DOYEN ET PROFESSEUR
MÉLANIE GAGNEBIN BROWN, ADJOINTE SCIENTIFIQUE

MANDATAIRE : ADMINISTRATION COMMUNALE GRANDFONTAINE
RUE DE LA FÉROUSE 11 - 2908 GRANDFONTAINE

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Introduction	3
Méthodologie	4
Synthèse des résultats.....	5
Recommandations	6
1° Ecole.....	6
2°Chemin des Écoliers	8
3° Rue des Lilas	9
4° Cimetière.....	10
5° Place des Tilleuls	11
Autres recommandations	13
Financement.....	13
Conclusion	14
ANNEXE 1 – Atelier 1	15
Support (instructions et visuels) fourni aux participant·es	15
Procès-verbal des présentations des travaux et de la discussion générale	21
Quelques photos de l’atelier n°1	26
Résultats de l’atelier n°1.....	28
ANNEXE 2 – Atelier 2	32
Support (instructions et visuels) fourni aux participant·es	32
Procès-verbal des présentations des travaux et de la discussion générale	38
Quelques photos de l’atelier n°2	51
Résultats de l’atelier n°2.....	52

INTRODUCTION

Lors de l'Assemblée communale de Grandfontaine le 12 décembre 2023, le Prof. Nicolas Babey, Doyen de l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) a présenté un projet paysager participatif qui a été accepté à l'unanimité.

Ce projet visait en premier lieu à revitaliser le paysage de la commune de Grandfontaine en s'appuyant sur trois constats principaux : 1) le paysage naturel et construit est une valeur fondamentale en matière de bien-être des habitant·es, de tourisme, d'attractivité résidentielle et de biodiversité ; 2) en termes économique : quand le paysage s'affaiblit, tout le monde s'appauvrit... ; 3) Le réchauffement climatique va se poursuivre ; dans ces conditions, il devient urgent de renforcer la présence d'arbres majeurs au sein de la commune afin d'offrir des espaces ombragés aux habitant·es.

Il s'agissait d'organiser un processus participatif avec un échantillon de la population pour:

- Atelier 1: Dresser un cahier des charges (que veut-on? Pour faire quoi? Où?) sur la base d'un plan général de la commune et de dessins réalisés par N. Babey consacrés avant tout aux entrées de village routières Est et Nord de la commune¹.
- Atelier 2: Dessiner des aménagements paysagers sur la base de photographies aériennes et de photographies in situ des zones définies par les participant·es lors du premier atelier.

À l'issue du processus, L'IMVT s'est engagé à rédiger un rapport de synthèse (ce présent document) présentant toutes les propositions faites par les participant·es. Le rapport servira de base aux Autorités communales, qui gardent le contrôle sur l'issue de la démarche participative. En effet, celles-ci statuent sur la poursuite du projet, selon des critères de faisabilité financière, technique, juridique et politique des propositions émises par les participant·es.

¹ Ces dessins, présentés plus bas dans ce rapport, n'avaient pas d'autre but que de démontrer le pouvoir des arbres en termes d'amélioration paysagère, et ne représentaient que la subjectivité de leur auteur et non les propositions des participant·es.

MÉTHODOLOGIE

Un processus participatif poursuit deux buts principaux : générer des propositions et obtenir un consensus. Le consensus s'exprime lorsqu'une majorité de participant·es propose des idées similaires ou vote majoritairement pour certaines d'entre elles.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, la méthodologie mobilisée par l'IMVT repose sur trois piliers : former plusieurs groupes de travail par tirage au sort aléatoire en séance plénière ; assigner à chaque groupe le même cahier des charges ; inviter chaque groupe à se mettre d'accord avant de formuler des propositions en séance plénière. Cette méthodologie spéculait sur un consensus assuré par les personnes elles-mêmes.

Les ateliers ont été animés par les auteurs de ce rapport.

L'enjeu de cette méthode est d'éviter autant que faire se peut l'absence de hiérarchie dans les propositions et l'écueil des « listes à la Prévert », afin de faire des propositions claires aux Autorités.

Cette méthode a très bien fonctionné. Le nombre de personnes ayant fréquenté les deux ateliers s'est élevé à une vingtaine d'habitant·es réparties entre 15 et 16 participant·es à chaque session. De tels nombres², idéaux en termes d'organisation, ont permis de former 4 groupes de travail pour chaque atelier.

Enfin, les participant·es des deux ateliers ont bénéficié de supports visuels spécifiques pour accompagner leurs réflexions :

- Pour l'atelier n° 1, un plan 3D de la commune édité depuis le site de Swisstopo, ainsi que les dessins subjectifs précités de N. Babey.
- Pour l'atelier n° 2, des images aériennes des quartiers définis lors du premier atelier (photographies également éditées depuis le site Swisstopo) ainsi que des photographies des mêmes quartiers (espace devant l'école, route qui monte à l'école, Chemin des Écoliers, Rue des Lilas, Place des Tilleuls) prises par les auteurs de ce rapport à l'issue du premier atelier.

Les supports (instructions et visuels) transmis aux participant·es, les retranscriptions des présentations et des discussions enregistrées ainsi que les résultats des ateliers se trouvent en Annexe 1 et 2.

² Un grand nombre de participant·es – par exemple 50 personnes – n'impacte pas la qualité du contenu d'un processus participatif. C'est la répétition qui importe, au même titre qu'une enquête qualitative. Un tel processus n'est pas un « sondage d'opinion » ou une enquête quantitative, qui eux nécessitent de respecter des lois statistiques pour valider les résultats. Un processus participatif organisé sous l'égide des Autorités correspond en fait à une sorte de « commission consultative éphémère » regroupant un groupe de citoyennes et citoyens autour d'une problématique spécifique.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Lors du premier atelier, deux types de propositions se sont clairement dégagées par effet de répétition. Le premier type réunit une série de propositions partant de l'école communale à la Place des Tilleuls. Le second type se concentre sur les entrées routières du village, depuis Rocourt et Fahy.

Le premier type, qui forme cartographiquement une sorte de « sourire » au centre du village, s'appelle le **projet Balade**. Le second type se nomme le **projet Bienvenue**. Ces appellations ont été proposées par les auteurs de ce rapport. Elles ont été validées par les participant-es.

Eu égard au temps de travail planifié pour chaque groupe (1h15), et parce que le projet Balade s'est exprimé dans les 4 groupes de l'atelier 1 (3 groupes sur 4 pour le projet Bienvenue) nous avons proposé aux participant-es de ne travailler que sur le projet Balade dans le cadre de l'atelier 2.

Partant de l'école, le projet Balade se décline en 5 étapes. Toutes les propositions sont présentées en détail dans les procès-verbaux des ateliers qui sont intégrés dans ce rapport. Nous ne retenons ici que les propositions qui ont été proposées par 3 groupes sur 4 :

1. École : Deux zones se distinguent : a) Plantation d'arbres sur la surface herbeuse de l'école et sécurisation de la zone en termes de circulation automobile (protection des enfants) ; b) Plantation d'arbres sur la bande herbeuse à droite de la route (en descendant de l'école).
2. Chemin des Écoliers : Plantation d'arbres sur le chemin, en continuation des quelques tilleuls marquant l'entrée du chemin (côté église) ; suppression et renaturation du petit chemin goudronné reliant le Chemin des Écoliers et la Rue des Lilas ; éléments matériels et/ou signalétiques interdisant aux automobilistes d'emprunter le chemin des Écoliers³.
3. Rue des Lilas : plantation d'un arbre sur la parcelle appartenant à la paroisse.
4. Cimetière : plusieurs propositions ont été faites allant toutes dans le sens d'un reverdissement, mais celles-ci sont très variées, sans qu'une se détache pleinement : planter de petits arbres pour apporter de l'ombre au Jardin du souvenir et aux personnes visitant le cimetière ; planter de la vigne vierge ou une haie pour garnir les murs porteurs du cimetière ; valoriser le beau paysage visible depuis le cimetière.
5. Place des tilleuls : aménager la place en espace de rencontre et planter au moins un tilleul supplémentaire (à l'angle gauche du « triangle »). Relier plus nettement le triangle de la place au crucifix qui le domine au nord, par exemple en supprimant le petit tronçon de route qui sépare le « triangle » de la croix monumentale.

³ Bien entendu, maintien d'un droit de passage pour les habitant-es obligé-es d'emprunter le Chemin des Écoliers.

RECOMMANDATIONS

Afin de valoriser ces propositions, nous avons pris le parti d'en illustrer plusieurs, afin que les habitantes et habitants se rendent compte de leur impact visuel. Nos recommandations respectent scrupuleusement les propositions faites par les participant·es. Elles apportent simplement quelques nuances, notamment au travers de 4 fonctions clés que nous décrivons ci-dessous.

1° Ecole



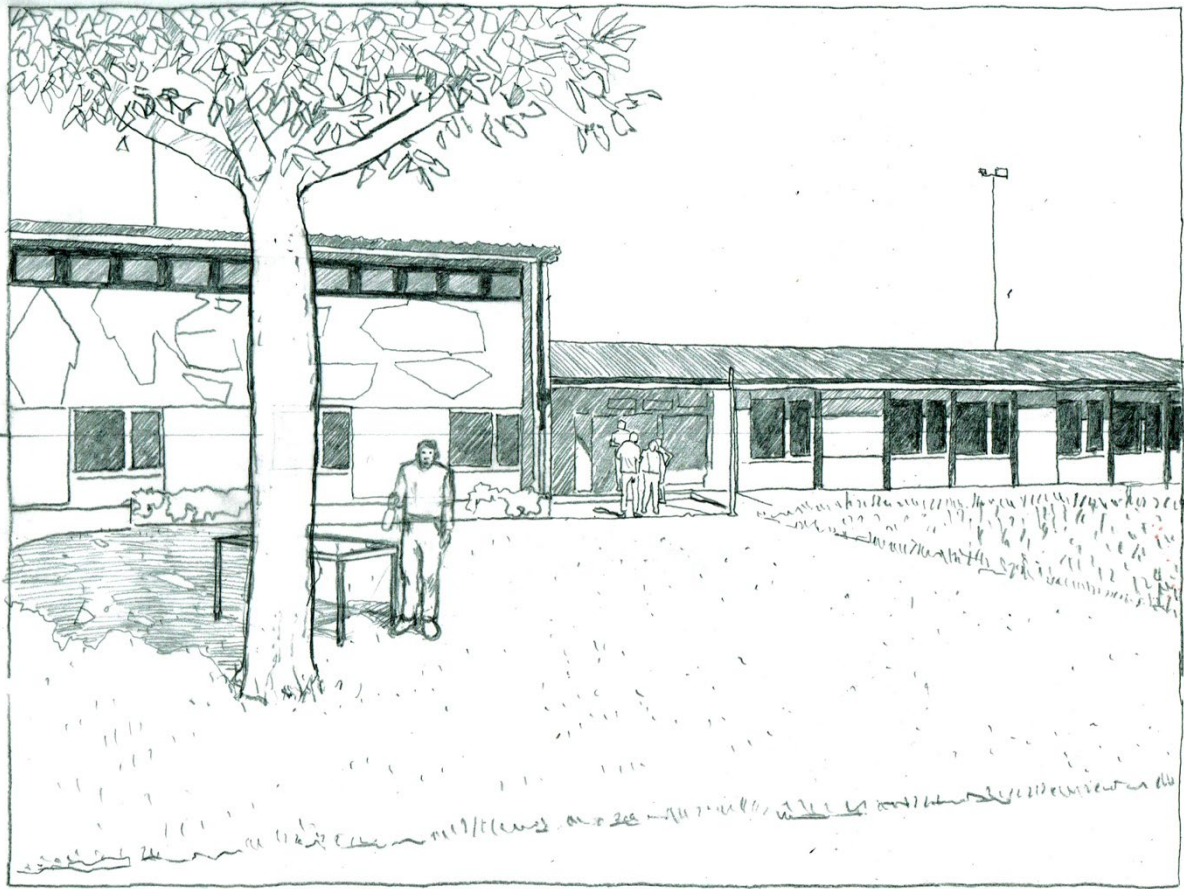
Situation actuelle (dessin N. Babey)

La plantation de plusieurs arbres et des distances entre eux dépend de sous-sols libres de toute canalisation ainsi que d'un espace vital minimal pour les arbres puissent se développer correctement.

Selon notre compréhension, un arbre remplit quatre fonctions principales liées :

- **Esthétique paysagère (santé psychique et attractivité) ;**
- **Espace d'ombrage (santé physique) ;**
- **Usage collectif de l'espace sous ramure (santé sociale) ;**
- **Biodiversité.**

Selon la vocation des lieux (chemin ou espace de rencontre), ces fonctions permettent de dégager des critères en termes de lieux de plantation et en termes d'entretien (forme et taille). Nous recommandons de ne pas planter un ou plusieurs arbres trop au bord de la route qui mène au centre de collecte des déchets. Pour que l'espace d'ombrage et l'usage collectif de l'espace sous ramure soient maximisés tant pour les enfants (on peut jouer sous les arbres) que pour les adultes, il faut les planter suffisamment en retrait de la route.



Marronnier avec fût d'environ 4,5 mètres (Dessin N. Babey)

Il faut également que le fût mesure au minimum 4 mètres de haut afin que l'espace sous ramure soit habitable. Cette hauteur permet également de maintenir la vue dégagée pour les élèves depuis les classes⁴. En effet, un tronc perturbe très peu le paysage, voire l'améliore en l'encadrant. Ce qui n'est pas le cas quand l'arbre est trop petit et que la ramure bouche la vue.

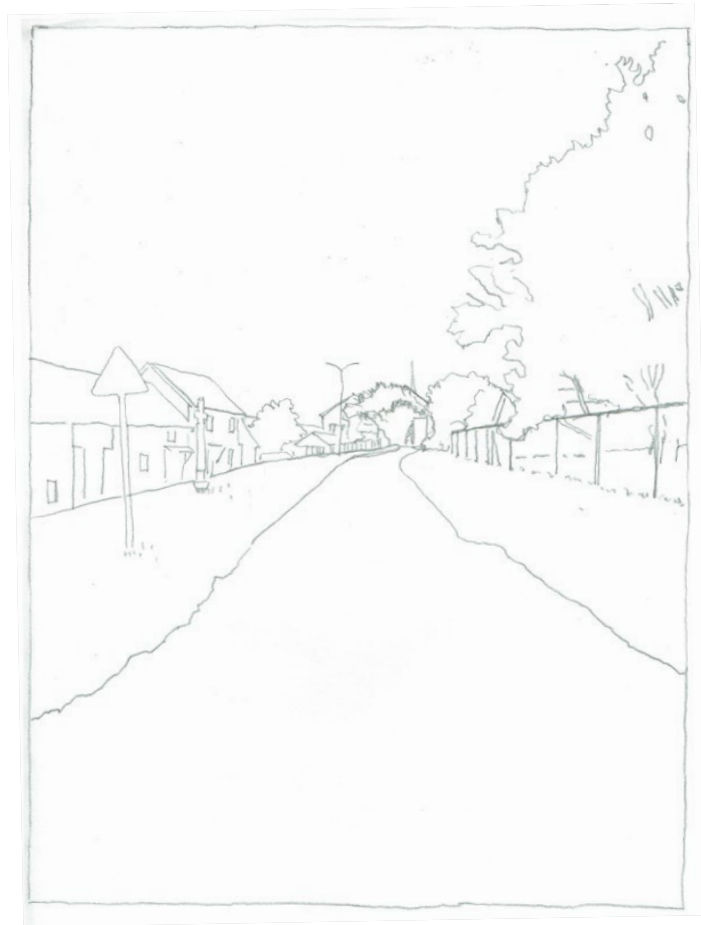
Enfin, nous recommandons de tailler les arbres de façon à obtenir une ramure large, pour que les usages collectifs soient maximisés grâce à l'ombrage généreux.

En ce qui concerne la route descendant de l'école, là aussi la plantation d'arbres le long de la route dépend de plusieurs facteurs : absence de conduites souterraines ; espace vital minimal pour les arbres ; réglementation fixant la distance minimale au bord de route (distance dépendante de la vitesse autorisée).

La route étant par définition un lieu de passage, de tels arbres ne se prêtent pas à un usage collectif sous ramure. Cependant, toutes les autres fonctions sont maintenues. Là aussi, nous recommandons l'entretien des arbres pour que les fûts soient hauts et la ramure large.

⁴ Cette demande a été faite par l'enseignante qui a participé au 2^e atelier.

2°Chemin des Écoliers



Chemin des Écoliers actuel (dessin N. Babey)

Les principes que nous proposons ici sont les mêmes que pour le point précédent. La route étant censée être piétonne, une plantation très proche du chemin doit être juridiquement possible. Ici, la hauteur des arbres doit être contrôlée, afin que les ombres portées n'impactent pas l'ensoleillement des habitations qui bordent le chemin. Un compromis doit être trouvé entre principe de santé physique (espace d'ombrage) et bien-être des voisins.

Quoiqu'il en soit, le fait de border la route avec une allée de tilleuls permettra d'augmenter fortement l'esthétique du quartier (santé psychique et attractivité).



Sentier des Écoliers réaménagé (dessin N. Babey)

3° Rue des Lilas

Pour autant que la paroisse soit disposée à ce qu'un arbre soit planté sur sa parcelle, nous préconisons strictement les mêmes principes que pour le point précédent : ombrer la rue, puis trouver un compromis entre hauteur et bien-être des voisins. Si possible, générer un fût assez haut pour que la vue ne soit pas bouchée par la ramure.

4° Cimetière



Cimetière actuel (dessin N. Babey)

Construit sur un promontoire, l'ensemble de l'église et du cimetière offre aux visiteurs et visiteuses un paysage d'une qualité remarquable. Cependant, l'espace peut être physiquement éprouvant lorsqu'on le fréquente en plein été et que le soleil est haut.

Afin d'améliorer cette situation tout en sauvegardant la qualité paysagère du site, nous proposons de ne planter qu'un seul arbre, mais un arbre majeur, à haut fût et à ramure large. Non pas au centre du terre-plein, mais derrière le Jardin du Souvenir, à une certaine distance du mur de soutènement pour ne pas endommager ce dernier (racines).

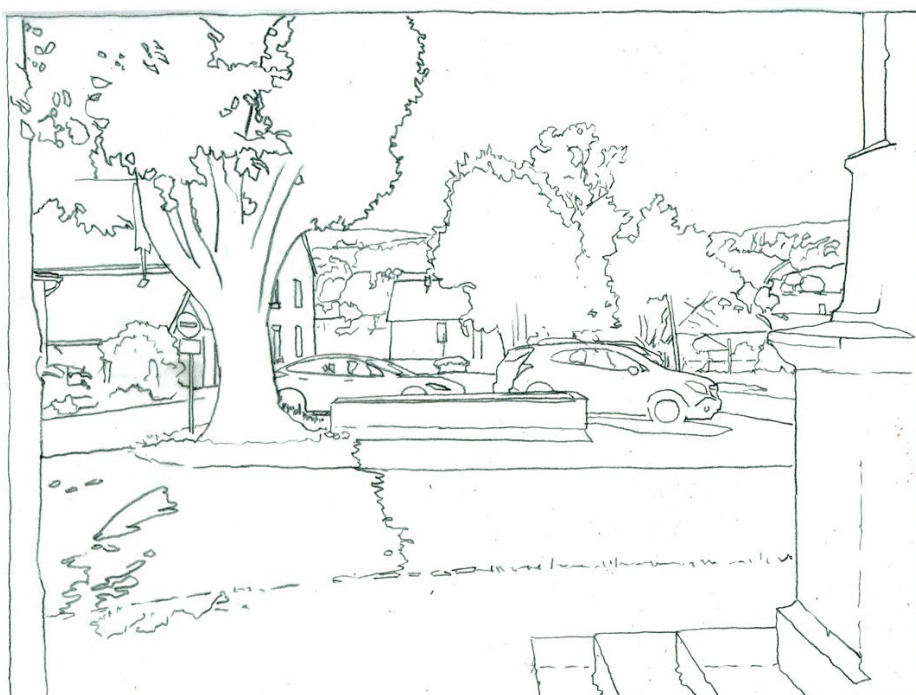
Notre proposition consiste également à offrir un espace d'ombrage (santé physique) et un usage collectif (santé sociale) grâce à une ramure généreuse. Le haut fût préservera la vue sur le paysage, voire l'améliorera, et ne masquera que le ciel...

Bien entendu, notre proposition n'annule nullement d'autres propositions, notamment planter de la vigne vierge pour habiller les murs de soutènement externes.



Cimetière avec arbre majeur (dessin N. Babey)

5° Place des Tilleuls



Place des Tilleuls, situation actuelle (dessin N. Babey)

Selon nous (et selon les participant-es), la forme originale de la place (triangle) doit être renforcée par la plantation d'un troisième tilleul à l'angle nord-ouest.

La proposition, qui n'a été formulée « que » deux fois, de poser du mobilier sous forme de blocs de calcaire taillés, nous paraît particulièrement pertinente. Ces blocs de pierre auraient deux fonctions : redonner à cette place sa fonction (créer du lien social en permettant aux gens de s'asseoir) tout en dissuadant les automobilistes de s'y parquer.

Là aussi, les tilleuls auraient strictement les mêmes fonctions que pour l'arbre du cimetière et les arbres devant l'école : beauté (santé psychique) ; espace d'ombrage ample (santé physique) ; espace de rencontre (santé sociale) et biodiversité.



Place des Tilleuls aménagée (dessin de N. Babey)

Les projets de réaménagement ne devant pas perturber la bonne marche des entreprises du village (en particulier l'entreprise Chapuis), nous proposons de maintenir le tronçon traversant ouvert à la circulation.

Cependant, à terme, nous proposons de paver ce même tronçon, afin de renforcer visuellement le lien entre le triangle et la croix monumentale. Ce pavage aurait une autre fonction : permettre l'écoulement de l'eau dans le sol pour alimenter les racines des arbres. Bien entendu, les joints des pavés devraient permettre cet écoulement.

Enfin ce tronçon pourrait être ponctuellement fermé à la circulation, par exemple lors d'événements.

À court terme (1 à 2 ans), nous recommandons aux Autorités de réaménager le triangle. Son coût nous paraît peu élevé. De même, de nombreux blocs de calcaire taillé (anciennes fondations de bâtiments détruits) sont disponibles dans des lieux de stockage de matériaux dans l'espace Bejune⁵.

À moyen terme (5 ans), le pavage du tronçon peut être envisagé.

Dernière recommandation : le ramage des deux Tilleuls existants pourrait être augmenté afin d'apporter davantage d'ombrage.

En conclusion, cette place dispose d'un potentiel considérable, que des aménagements relativement peu coûteux permettraient de réaliser

Autres recommandations

Les 14 autres propositions faites par les participant-es lors du premier atelier sont toutes de qualité, mais nous recommandons aux Autorités de mettre d'abord en œuvre celles qui ont été répétées, ainsi que les « règles du jeu » de la démarche participative le prévoyaient.

Les autres propositions qui ont été proposées par 3 groupes sur 4 concernent lors du premier atelier concernent l'aménagement des entrées de village depuis Fahy et Rocourt (projet « Bienvenue »). Le lecteur en trouvera quelques illustrations à l'annexe 3 de ce rapport.

En revanche, l'absence de mur de soutènement à l'entrée du village depuis Rocourt mérite quelque attention. Nous recommandons vivement la construction d'un mur en pierre sèche plutôt que la pose de gabions. D'un point de vue esthétique (attractivité) et en termes de biodiversité, le mur en pierre sèche s'impose sans conteste.

Financement

Le projet « Balade » et le projet « Bienvenue » mobilisent des sources de financement différentes.

Selon nous, un budget de quelques milliers de francs (pavage du tronçon et renaturation du chemin de traverse depuis le chemin des Écoliers non comptés) suffit pour mettre en œuvre la quasi-totalité des propositions relatives au projet « Balade ». Le coût de ce projet peut encore être abaissé par du bénévolat (plantation des arbres) et du parrainage privé (achat d'arbres). Enfin, le coût d'entretien supplémentaire requis par ces aménagements (entretien des arbres, ramassage de feuilles mortes...) reste modeste (une semaine de travail à temps plein).

Les coûts de mise en œuvre du projet « Bienvenue » peuvent potentiellement être portés d'abord par des institutions externes : Fondation Buser, Service cantonal de l'Environnement (mur en pierres sèches) ou encore mécanismes de paiement direct pour les agriculteurs d'accord de jouer le jeu.

⁵ Un bloc de calcaire d'une tonne plus ou moins travaillé coûte environ CHF 500.-.

Cependant, l'investissement en temps pour les Autorités communales pourrait s'avérer considérable, tandis que les ressources humaines dont la commune dispose sont limitées. Le problème principal de mise en œuvre de tous ces projets n'est donc pas (peu) financier, il est surtout temporel.

C'est la raison pour laquelle nous recommandons aux Autorités de prioriser les projets en mettant l'effort sur la mise en œuvre du projet « Balade ». C'est ce projet qui réunit le plus d'enjeux et de bénéfices potentiels pour la population et pour le village en termes d'attractivité et de beauté (santé psychique), de santé physique (ombrage contre réchauffement climatique) de lien social (espaces de rencontre et de jeux) et de biodiversité.

Enfin, nous faisons l'hypothèse que la réalisation du projet Balade aura un effet stimulant sur tous les autres projets proposés lors des ateliers.

CONCLUSION

Par la qualité des propositions émises par les participant·es, par le consensus fort que les deux ateliers ont pu faire émerger et par la faisabilité financière de la plupart de ces mêmes propositions, nous estimons que cette démarche participative est une réussite. Elle peut être considérée comme un « projet modèle » qui vaudrait la peine d'être diffusé auprès des administrations cantonales concernées comme auprès des autres communes du canton.

Comme la lectrice ou lecteur de ce rapport l'aura constaté, nous avons mis le concept de santé physique, psychique et sociale, ainsi que celui de biodiversité, au centre de ce processus, dans la perspective du réchauffement climatique et des enjeux environnementaux actuels.

Loin d'être « hors sol », ce concept de « santé unique »⁶ détermine concrètement le type d'essence, le lieu de plantation, l'entretien, la forme et la taille des arbres. Il détermine aussi les aménagements (type de mobilier, disposition, type de mur de soutènement, etc.), en lien avec la vocation des espaces publics à aménager (lieux de passage ou lieux de rencontre).

Bien entendu, la mise en œuvre des projets dépend de leur faisabilité technique (absence de conduites souterraines), juridique (distance minimale en bord de route), financière et politique. Il revient aux Autorités communales de valider les propositions émises, sous réserve de leur faisabilité globale.

Enfin, l'Institut du management des villes et du territoire se tient à disposition des Autorités communales pour tout projet de communication et de promotion du projet.

⁶ Ce concept provient de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

ANNEXE 1 – ATELIER 1

Le premier atelier participatif a eu lieu le 21 septembre 2024, soit un samedi matin dans la salle du collège de la commune. 15 personnes ont participé à l'atelier.

Après une brève introduction rappelant les objectifs des ateliers ainsi que la présentation des divers médias visuels à disposition, les groupes ont été conviés à travailler durant une heure. Par tirage au sort, 4 groupes ont été formés. A chaque groupe, les mêmes consignes ont été proposées. À la suite de ces travaux, les participant·es ont été réuni·es en assemblée plénière pour écouter les propositions de chaque groupe.

Support (instructions et visuels) fourni aux participant·es

Introduction et objectifs

- Réchauffement climatique: un enjeu de santé publique.
- Le paysage naturel et construit: valeur fondamentale en matière de tourisme, d'attractivité résidentielle et de biodiversité.
- Quand le paysage se détériore, tout le monde s'appauvrit.
- Revitaliser le paysage, ça coûte un peu, mais ça rapporte beaucoup!
- Organiser un processus participatif pour:
 - Atelier 1: Dresser un cahier des charges (que veut-on? Pourquoi? Où?)
 - Atelier 2: Dessiner des aménagements paysagers sur plans et en volumes.
- Rédiger un rapport.
- Rechercher des sources de financement externes pour organiser les ateliers et pour mettre en œuvre les projets désirés par les habitant·e-s.

Les ateliers

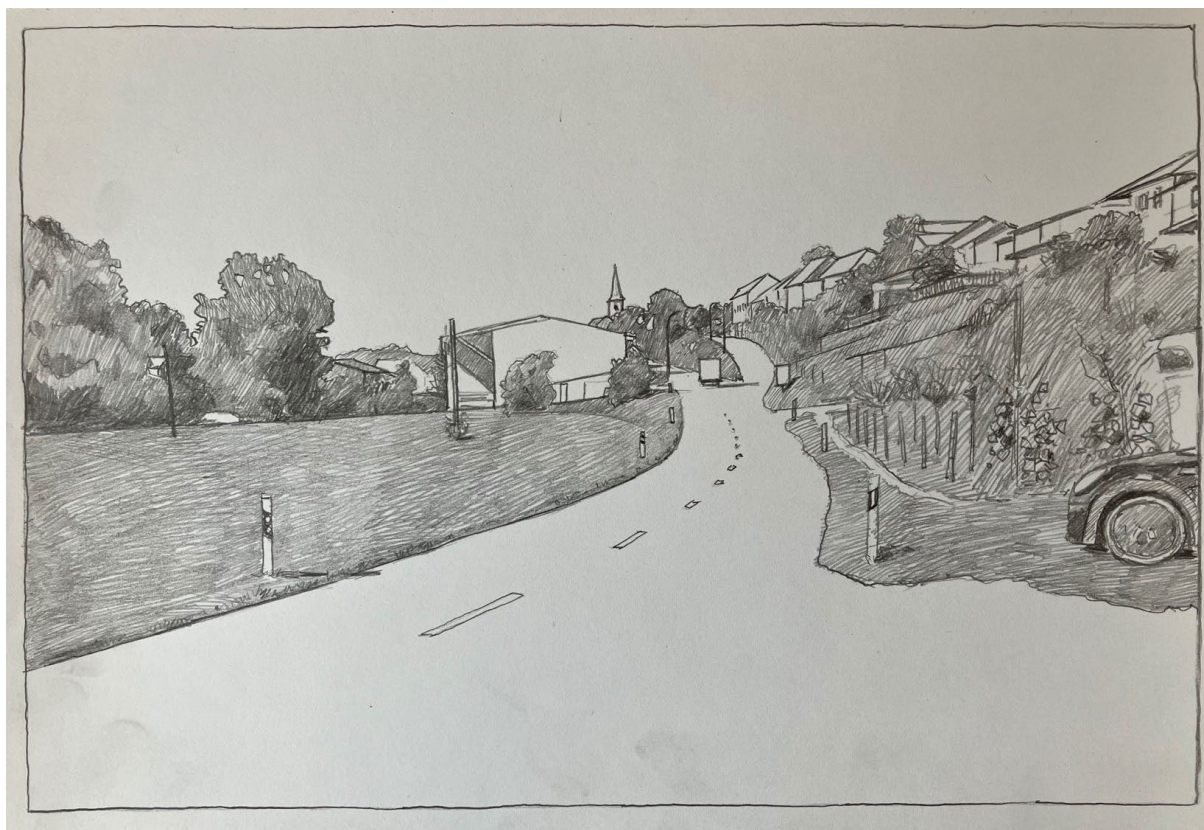
- Chaque atelier dure 3 heures (9h00 – 12h00 samedi matin)
- 2 semaines séparent le premier et le second atelier.
- Chaque atelier débouche sur un consensus entre les participant·e-s (selon une méthodologie éprouvée par l'IMVT).
- Les ateliers sont organisés et animés par l'IMVT.
- L'IMVT fournit tout le matériel nécessaire (photographies aériennes, plans, matériel à dessin, feuilles, etc.)
- Toutes les discussions en plénière sont enregistrées et intégralement retranscrites.
- Un rapport complet, avec recommandations, est remis aux Autorités communales, qui gardent le contrôle sur l'issue de la démarche participative.
 - Les Autorités communales statuent sur la poursuite du projet, selon des critères de faisabilité financière, technique, juridique et politique des propositions émises par les participant·e-s.

Méthode

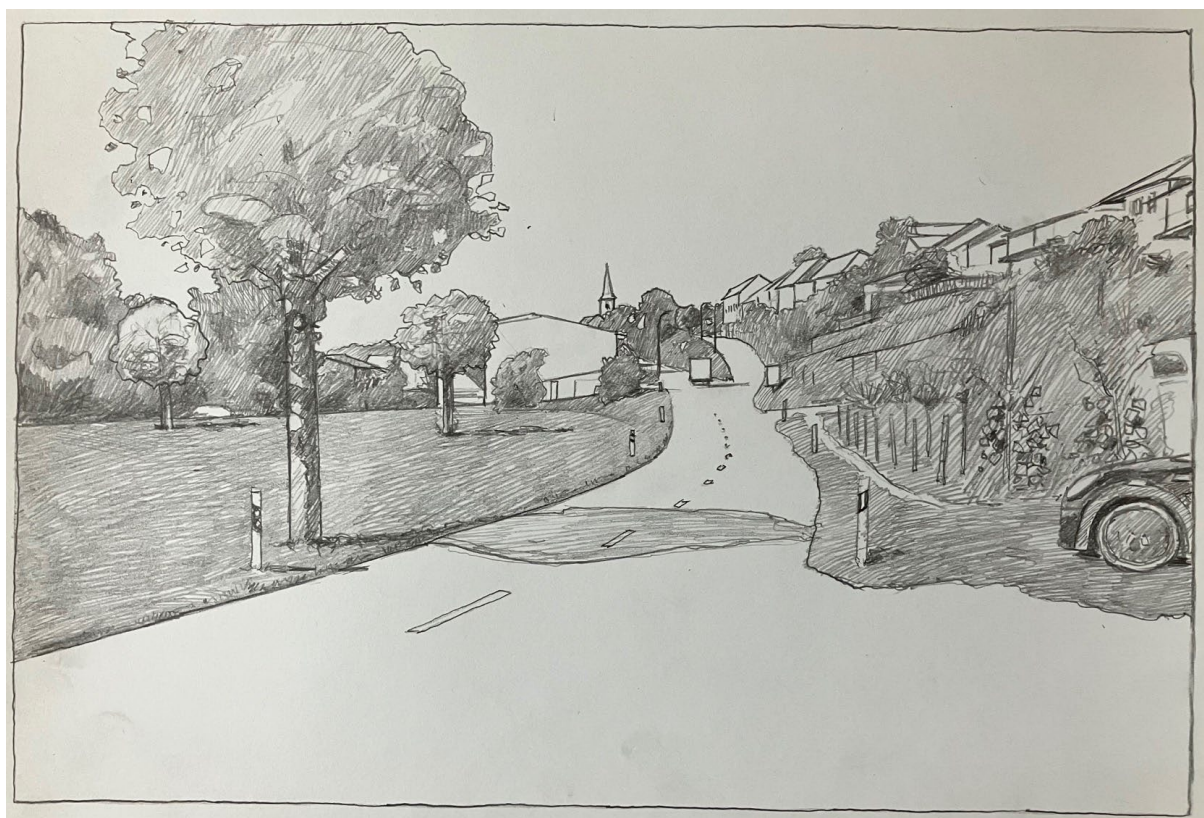
- Introduction
- Formation de 3 à 4 groupes de travail (tirage aléatoire)
- 1 heure de travail de groupe:
 1. Choisir un-e porte-parole.
 2. Identifier des objectifs et des problèmes à résoudre (et les éventuelles barrières à leur résolution).
 3. Sur le plan, indiquer au moins 3 zones prioritaires (hiérarchiser les zones par degré de priorité).
 4. Pour chaque zone, esquisser un contenu (Arbres? Bancs? Revêtements? Murs de soutènement?...)
 5. Trouver un consensus dans chaque groupe!
- Petite pause
- Présentation des travaux de groupe en plénière
- Discussion générale
- Synthèse
- Apéritif!
- (la présentation des travaux et les discussions seront enregistrées et intégrées dans le rapport final)



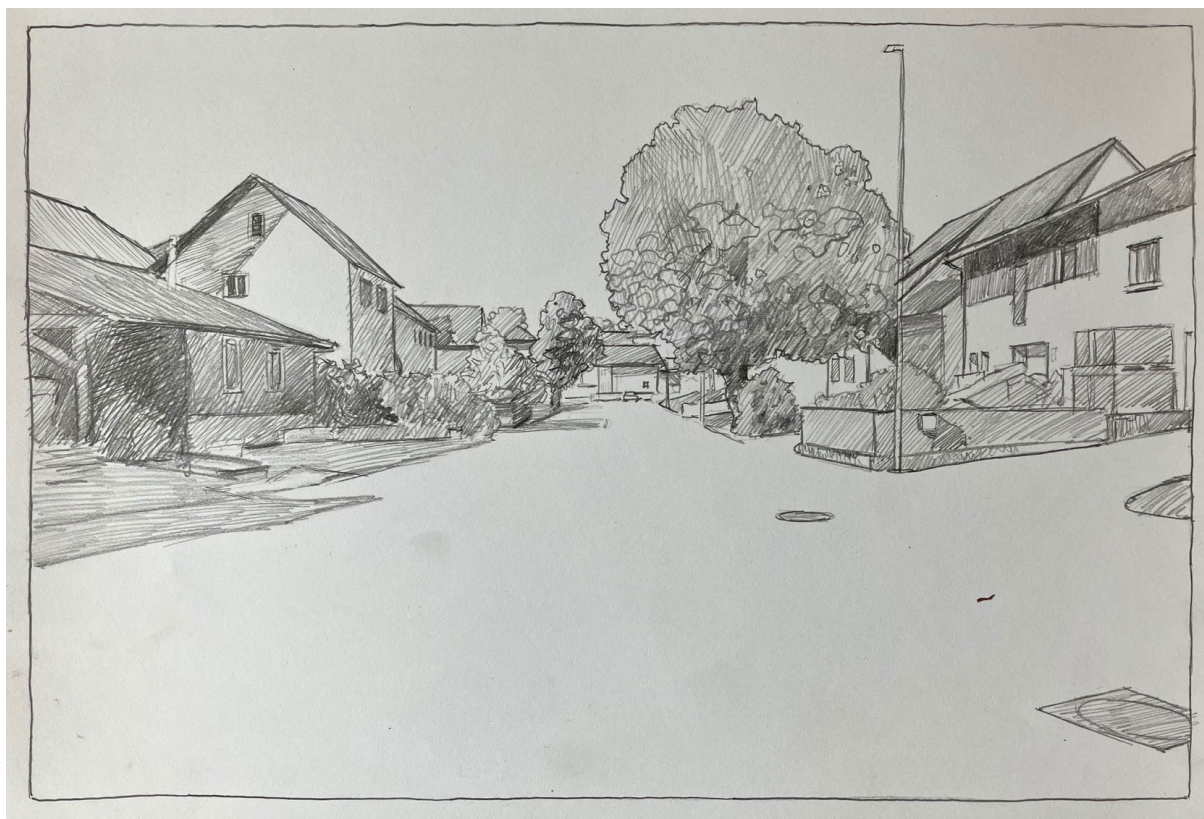
Plan 3 D. © Swisstopo



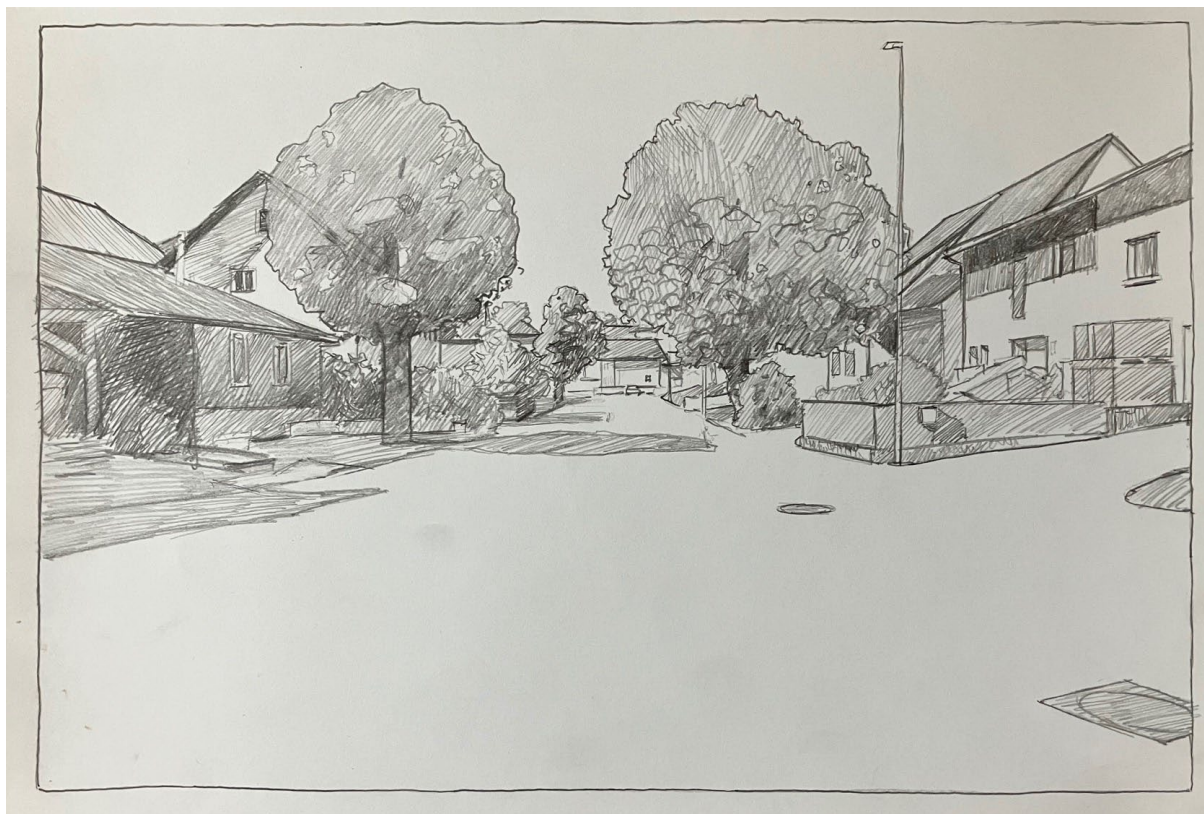
Entrée du village par Rocourt (état 2023). © Nicolas Babey



Entrée du village par Rocourt (projection). © Nicolas Babey



Rue principale (état 2023). © Nicolas Babey



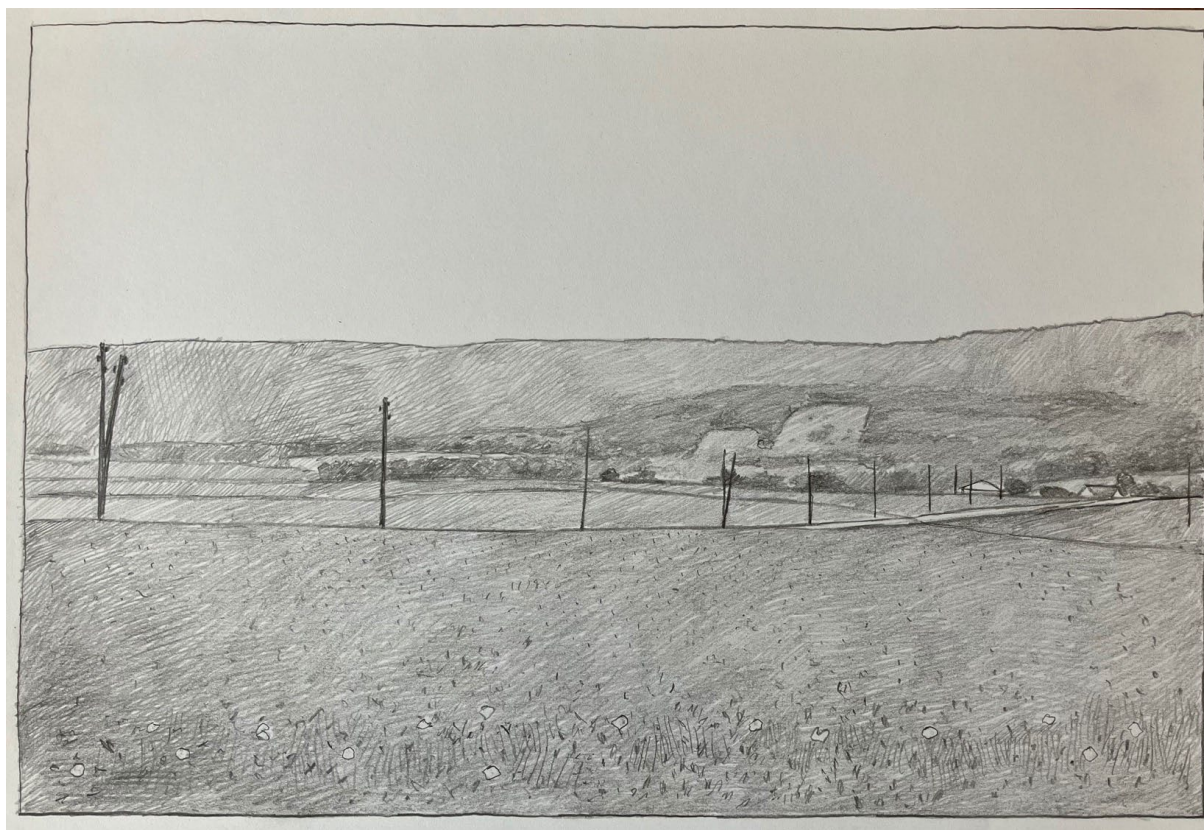
Rue principale (projection). © Nicolas Babey



Sortie en direction de Fahy (état 2023). © Nicolas Babey



Sortie en direction de Fahy (projection). © Nicolas Babey



Vue direction sud (état 2023). © Nicolas Babey



Vue direction sud (projection). © Nicolas Babey

Procès-verbal des présentations des travaux et de la discussion générale

Groupe n°4

En premier lieu, nous constatons que la présence arbustive autour de Grandfontaine est déjà bien développée. C'est un bon point.

Par contre, effectivement, on relève que dans les extrémités, que ce soit dans la direction de Fahy ou de Rocourt, les zones sont moins accueillantes en termes de structures arbustives. Ce sont les zones que nous avons entourées en vert, sur lesquelles prioritairement on pourrait agir. En relevant qu'elles se situent en zone agricole. Il y a peut-être des opportunités pour trouver des compromis et des soutiens en coopération avec les agriculteurs concernés.

Ensuite, on vient gentiment au centre du village. Quand on vient depuis Rocourt et que l'on remonte, l'enjeu est de trouver des possibilités de développer des zones un peu plus vertes, plus accueillantes et chaleureuses.

On vient maintenant vers les zones qui sont davantage « place du village ». On a ici la place de l'école. L'école pourrait être un peu plus protégée par de grands arbres pour limiter la chaleur en été.

On pourrait rendre le tronçon de route qui descend de l'école également plus accueillant en plantant des arbres, et prévoir des bancs pour que les gens puissent s'y reposer.

Ensuite, on se dirige vers la place des Tilleuls. On a aussi le parking de la paroisse situé à proximité du cimetière et de l'église. Il est vrai que l'on a là une grosse zone bétonnée. Ce sont peut-être des endroits sur lesquels on pourrait retravailler. On parlait tout à l'heure de goudron ; il faudrait peut-être envisager autre chose que du goudron, également d'envisager de planter des arbres sur la parcelle de la Cure. On pourrait y amener un peu d'ombrage.

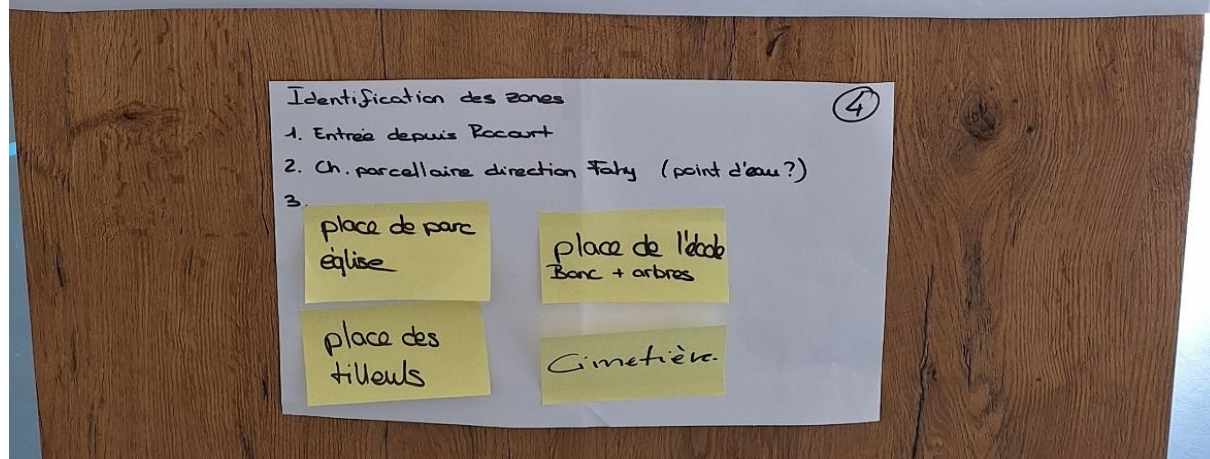
On a ensuite évoqué le cimetière. On a fait le nivellement, qui a laissé pas mal de place, on a également construit un magnifique endroit – le jardin du souvenir – qui a été bien réalisé. Pourquoi ne pas planter des arbres à l'intérieur du cimetière ? J'ai eu l'occasion de visiter un cimetière en Argovie dans le cadre d'un enterrement ; je me suis rendu compte que c'était un endroit très accueillant et chaleureux.

La Place des Tilleuls est assez bien nantie en termes d'arbres. On a aussi un projet communal d'aménagement qui est en cours. On espère y amener quelque chose d'intéressant en matière de qualité paysagère. Possiblement ajouter des arbres. Tout en sachant que les arbres de cette zone sont protégés. C'est donc une partie que l'on peut encore imaginer remodeler.

Ensuite, on repart sur l'extrémité du village, où là on a une grande ceinture. Sur l'ensemble de ce secteur, on peut imaginer quelques passages avec des arbres pour renforcer la qualité paysagère. C'est également un chemin prisé pour la promenade. Il s'agirait de le rendre plus accueillant, tout en conciliant promenade et activités agricoles.

Globalement, les extrémités du village sont un peu dépourvues. Sur le Rang, la commune a aussi un projet de nouvelle zone d'habitation. Il serait intéressant d'y intégrer une réflexion sur la qualité paysagère.

En montant le champ des éperviers, on a aussi un bout qui pourrait être arborisé. Ensuite, sur l'ensemble de la périphérie du village, on a aussi des endroits qui sont déjà bien paysagés. Mais, par exemple au sujet du petit biotope, on pourrait imaginer la pose d'un banc. Idem sur le secteur là-haut, on pourrait imaginer quelques bancs, sur la limite des lisières de forêt, en profitant des chemins qui existent déjà pour la plupart.



Identification des zones (4)

1. Entrée depuis Rocourt
2. Ch. parcellaire direction Faly (point d'eau?)
3.

place de parc église	place de l'école Banc + arbres
place des tilleuls	Cimetière

Carte avec proposition de zones prioritaires – Groupe 4

Groupe n°3

Dans notre groupe, nous avons parlé de deux choses principalement. Le premier thème est la circulation à travers le village, qui est devenue un peu trop rapide. Le second thème concerne les arbres.

Notre proposition est de fermer certaines ruelles au trafic, à savoir les petites ruelles qui sont indiquées en rouge au centre du village, et de ralentir la vitesse à 30 km/h sur ce parcours-là, tout en accompagnant cette mesure éventuellement de jardinières et d'obstacles contraignants en termes de vitesse.

A contrario, il s'agirait d'imaginer un double sens sur le tronçon amenant à la déchetterie. L'idée est de limiter la circulation aux abords de l'école pour la sécurité des enfants.

Autres petits éléments : mettre une poubelle à l'arrêt du bus (haut du village) qui se trouve ici pour résoudre le problème des détrit. Réduire encore la lumière publique la nuit et envisager de supprimer les lampions là où ils ne sont pas nécessaires.

On a évoqué l'idée d'entretenir l'étang qui se trouve là, à proximité du champ sportif.

Pour les arbres, on a dessiné de petits points verts. Ce sont grosso modo les mêmes zones qui ont été indiquées par le groupe 4. On a effectivement pensé que ce serait bien qu'il y ait davantage d'arbres. Par exemple sur le chemin des Éperviers ; en plus, c'est une zone particulièrement venteuse. Devant l'école, planter un grand arbre.

Intervenant : « J'ai un marronnier à disposition, c'est gratuit ! » (rises)

On a également pensé qu'il faudrait protéger les arbres qui sont déjà là. Il y en a beaucoup qui sont remarquables. Pas seulement au centre du village, mais dans toute la commune. Il faudrait aussi entretenir les arbres que l'on plante.

Nous proposons aussi que le fauchage des bords de route communale soit effectué seulement deux fois par an, et pas en été quand le sol est très sec.

Enfin, ces fameuses deux parcelles qui ne sont pas construites (La Terrière), et dont on ne sait si elles seront construites ; on pourrait y créer un étang au centre du village et le boiser.



Carte avec proposition de zones prioritaires – Groupe 3

Groupe n°2

On a réfléchi à 4 thématiques. Commençons par la première, qui rejoint un peu ce qui a été dit. L'idée est de travailler sur le Chemin des Écoliers. Depuis l'école, rejoindre le chemin des Écoliers avec – pourquoi pas – quelques plantations déjà dans la descente. Renforcer cette alignée de tilleuls devant chez Rohrbach, le long du chemin des Écoliers. Renforcer la prairie fleurie existante, par exemple sur la longueur. Favoriser une mixité entre parties entretenues et parties sauvages. Il y a aussi la croix. Aujourd'hui, elle est isolée ; ça serait intéressant de la mettre en valeur, par exemple par quelques plantations de buissons assez bas.

Ensuite, poursuivre depuis le Chemin des Écoliers jusqu'à la Place des Tilleuls. On sait que c'est compliqué de planter sur le long du chemin. Par contre, il y a peut-être quelque chose à faire sur la parcelle de la paroisse.

Ensuite, l'entrée du village depuis Rocourt, revoir le talus un peu délabré, ce qui actuellement est dommage. On pourrait réaliser un mur en pierre sèche, même si pour le financement ça peut être compliqué. Ou alors une alternative sous forme de gabions, afin d'avoir quelque chose de propre, tout en plantant par-dessus des lierres.

La dernière thématique concerne la Place des Tilleuls. Il y a déjà le projet de rénovation du bassin de l'abreuvoir. Il faut vraiment réfléchir pour que la Place des Tilleuls redevienne une place, et non une place de parking. Dans ce sens, il y a pas mal de choses à faire. Il manque probablement un tilleul aujourd'hui, pour davantage d'ombrage. Ensuite il faut réfléchir au sujet de l'aménagement. Par exemple du pavage autour de l'élément fontaine qui soit en activité (souhait du groupe ResSources) un amphithéâtre sur lequel on peut se poser. En bref, créer un lien accueillant. Le reste de l'aménagement serait plutôt du gazon, mais avec une problématique d'entretien.

La dernière thématique est un peu plus d'ordre général. Il faut savoir que la majorité des arbres sont protégés aujourd'hui. Dans le cadre du Plan d'aménagement, la protection des arbres fruitiers existe.

Par contre, il y a peut-être parfois une mauvaise compréhension de propriétaires. Il est donc important pour la commune de sensibiliser les gens à cet aspect de verdure. Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait davantage tenir compte de ces éléments naturels dans le village.

Au sujet du cimetière, nous rejoignons les propos tenus avant. Aujourd'hui, il est un peu trop minéral. Il faudrait donc réfléchir à son aménagement, tout en minimisant les coûts de son entretien, mais en le pensant comme lieu d'accueil.



Carte avec proposition de zones prioritaires – Groupe 2

Groupe n°1

Pour l'entrée du village, on rejoint exactement ce qui a été dit par le groupe 2. Un mur en pierre sèche, voire des gabions avec un aménagement de verdure, pour qu'on ait une entrée de village qui ait de l'allure.

Les arbres aussi. Également à l'entrée du village, le long de la route cantonale (depuis Rocourt), en bordure de route. Ensuite, côté Fahy, ce long chemin en béton jusqu'au banc au pied de l'arbre endommagé par la tempête. La proposition est de planter des arbres tout le long en quinconce : non pas faire un couloir, mais faire quelque chose d'aéré et d'ombragé. Je pense qu'on arrivera à un compromis avec les agriculteurs.

La troisième zone sur laquelle on a travaillé se trouve également, comme dans les autres groupes, au centre du village. On a réfléchi aux places qui ne sont pas ou peu entretenues. Par exemple le champ Babey à côté de la fontaine, qui est assez désolant. Il faudrait voir si l'on ne peut pas faire quelque chose avec ce terrain. Peut-être la commune pourrait-elle l'acquérir, y mettre un peu de verdure, un espace d'accueil, en complément de la fontaine.

Il y a ensuite un grand espace de gravier, avec un poteau au milieu (rte de la Fontaine). Les nouveaux propriétaires ont coupé un tilleul de l'autre côté de la route. On pourrait replanter un tilleul sur cet espace de gravier, quitte à déplacer le poteau, ce qui est faisable.

On a également pensé à ombrager le parking de l'ancienne poste en utilisant le jardin de la cure, ce qui a déjà été proposé. On a aussi pensé à planter des arbres dans le cimetière.

Aménager le carrefour à proximité du magasin. L'embellir en profitant du vaste espace disponible.

Ensuite, d'autres arbres dans le village. Par exemple, au bord de la route qui descend de l'école. Éventuellement planter un arbre vers l'hydrante, côté droit quand on redescend depuis Fahy, vers la ferme des Nappez. On a également pensé au chemin des Écoliers, en le complétant avec des tilleuls supplémentaires. Aussi vers chez Viennat, à proximité du futur bassin de rétention. Également un banc, dans l'angle en montant vers la forêt. Il y a un beau point de vue qui donne sur l'église.

En guise de conclusion, remettre en valeur les petites rues, qui descendent entre deux murs. Ça vaudrait le coup de les valoriser. Par exemple le chemin qui descend depuis chez la Monique.



Carte avec proposition de zones prioritaires – Groupe 1

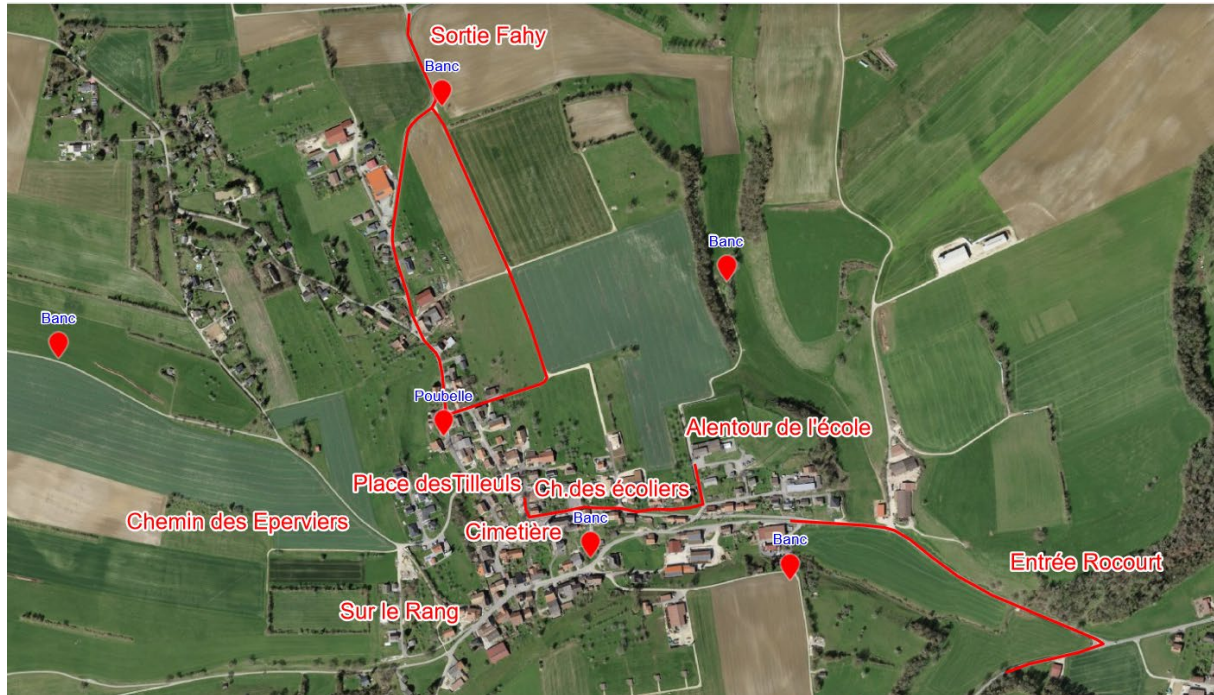
Quelques photos de l'atelier n°1





Résultats de l'atelier n°1

Les nombreuses propositions formulées durant le premier atelier sont cartographiées ci-dessous.



Synthèse des résultats du 1^{er} atelier

Par effet de répétition entre les propositions des groupes, deux projets se dégagent nettement :

Projet « Balade » : celui-ci part de l'école, longe le chemin des Écoliers, puis l'église et le cimetière par la rue des Lilas, enfin aboutit à la Place des Tilleuls.

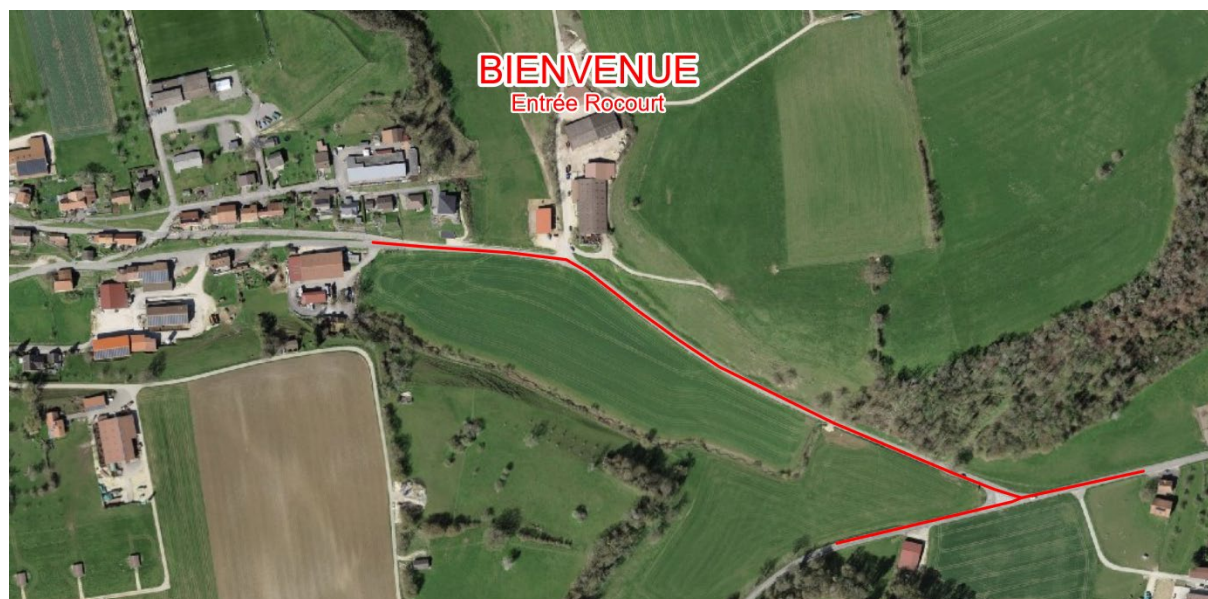
Le projet « Balade » dessine une forme de « U » - un sourire ? – se composant de 5 points géographiques :

- 1° La parcelle herbeuse devant l'école + le chemin descendant depuis l'école
- 2° Le chemin des Écoliers
- 3° La rue des Lilas (parcelle de la paroisse ?)
- 4° Le cimetière (arborisation ?)
- 5° La Place des Tilleuls (réaménagement et arborisation)

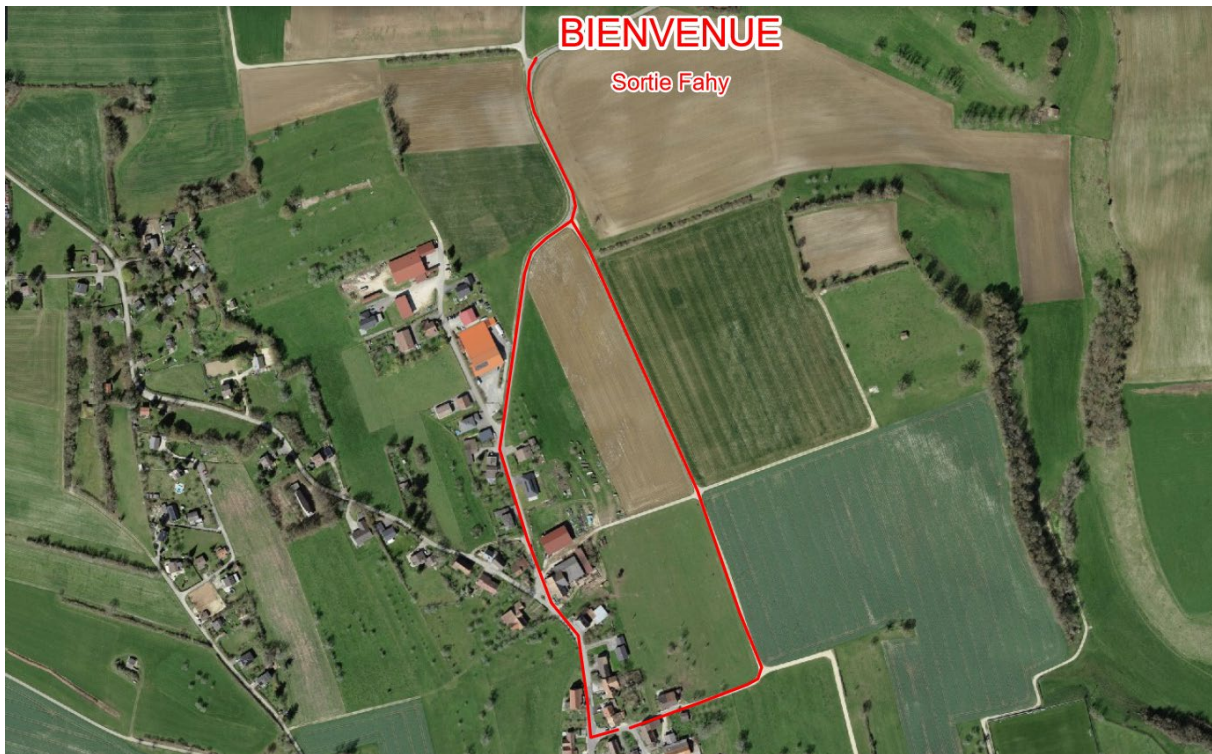


Le projet « Balade »

Projet « Bienvenue » : celui-ci désigne les entrées du village depuis Rocourt (est) et depuis Fahy (nord). Il englobe également le muret de soutènement séparant la route de la Fontaine et la rue des Lilas à l'entrée depuis Rocourt.



Le projet « Bienvenue »- Entrée Rocourt



Le projet « Bienvenue » – Entrée Fahy

Plusieurs autres propositions ont été faites, qui nous paraissent toutes dignes d'attention :

- Planter des arbres le long du chemin des Éperviers.
- Installer des bancs au centre du village ainsi que dans des lieux extérieurs de promenade offrant de jolis points de vue.
- Réflexion paysagère Sur le Rang (future zone d'habitation)
- Ralentir la vitesse (30 km/h) au centre du village.
- Route de la déchetterie en double sens (éviter le passage près de l'école)
- Mettre en valeur la Croix sur le chemin des Écoliers.
- Mettre en valeur le champ qui fait face à la fontaine.
- Mettre en valeur la parcelle gravillonnée (poteau au milieu) sur la route de la Fontaine.
- Ombrager le parking de l'ancienne poste.
- Aménager le carrefour à proximité du magasin.
- Planter des arbres à proximité du futur bassin de rétention.
- Entretenir les venelles entre deux murs.
- Installer une poubelle à l'arrêt de bus.
- Abaisser l'éclairage public la nuit.

Par l'ampleur et l'ambition du projet « Balade », les animateurs proposent que le second atelier se concentre uniquement sur celui-ci. En effet, ce projet contient 5 points à traiter, dont un qui paraît particulièrement conséquent : le réaménagement de la place des Tilleuls. Les travaux de groupe sont censés durer 1h15 au maximum ; c'est à peine suffisant pour faire le tour de ces 5 points.

Selon les animateurs, le projet « Bienvenue », largement soutenu par les groupes, peut être mis en œuvre par l'exécutif communal, en bonne intelligence avec les agriculteurs concernés. Puisque ce projet concerne des parcelles agricoles, il peut bénéficier de financements externes : par exemple par la Fondation Buser ainsi que par les mécanismes de paiement direct permettant de compenser

l'éventuel manque à gagner des agriculteurs. Idem pour le financement d'un mur de soutènement en pierre sèche à l'entrée est du village. En effet, les murs en pierre sèche sont non seulement beaux, mais offrent aussi un habitat favorable à la biodiversité. Des financements peuvent probablement être trouvés auprès du Service cantonal de l'environnement.

En conclusion, débiter un processus d'amélioration paysagère depuis le centre du village permettra d'« essaimer » ensuite dans le reste du village. Cet exemple concret de bonne pratique paysagère servira en fait de levier pour étendre aux autres zones proposées de bonnes pratiques d'amélioration paysagère supplémentaires. En d'autres termes, si le deuxième atelier porte uniquement sur le projet « Balade », les autres projets sont tous pertinents et ne sont pas « abandonnés », mais il s'agit de débiter par des axes forts qui lanceront une dynamique positive.

ANNEXE 2 – ATELIER 2

Le deuxième atelier s'est déroulé deux semaines plus tard, soit le 05 octobre 2024. Celui-ci a réuni 15 participant·es, la plupart ayant déjà participé au premier atelier.

Les animateurs ont brièvement présenté la synthèse du premier atelier en mettant en évidence les deux projets qui se détachent soit le projet « Balade » et le projet « Bienvenue ». Les raisons du choix de se concentrer uniquement sur le projet « Balade » ont été exposées et approuvées. Les 4 groupes, formés de manière aléatoire, ont travaillé pendant 1h30 en appliquant les consignes. À la suite de ces travaux, les participant·es ont été réuni·es en assemblée plénière pour écouter les propositions de chaque groupe.

Support (instructions et visuels) fourni aux participant·es

Résultats atelier 1 et objectif atelier 2

- Deux projets se détachent nettement:
 - Le projet « **Balade** » (de l'école à la Place des Tilleuls)
 - Le projet « **Bienvenue** » (entrées Nord et Est du village).
- Les 5 points géographiques du projet Balade:
 1. Espace devant l'école + chemin descendant depuis l'école
 2. Chemin des écoliers
 3. Rue des Lilas
 4. Cimetière
 5. Place des Tilleuls
- Objectif: Dessiner un aménagement pour chacun de ces points.

Méthode

- Introduction
- Formation de 3 à 4 groupes de travail (tirage aléatoire)
- Focus sur le projet **Balade**
- 1 h15 de travail de groupe:
 1. Choisir un·e porte-parole.
 2. Pour chaque point, dessiner le projet sur la photographie aérienne correspondante (arbres, bancs?).
 3. Trouver un consensus dans chaque groupe!
- Petite pause
- Présentation des travaux de groupe en plénière
- Discussion générale
- Synthèse
- Apéritif!
- (la présentation des travaux et les discussions seront enregistrées et intégrées dans le rapport final)



Photo aérienne de l'école. Source : <https://geo.jura.ch/>



Photos de l'école. © Nicolas Babey



Photo aérienne du chemin des Écoliers. Source : <https://geo.jura.ch/>



Photos du chemin des Écoliers. © Nicolas Babey

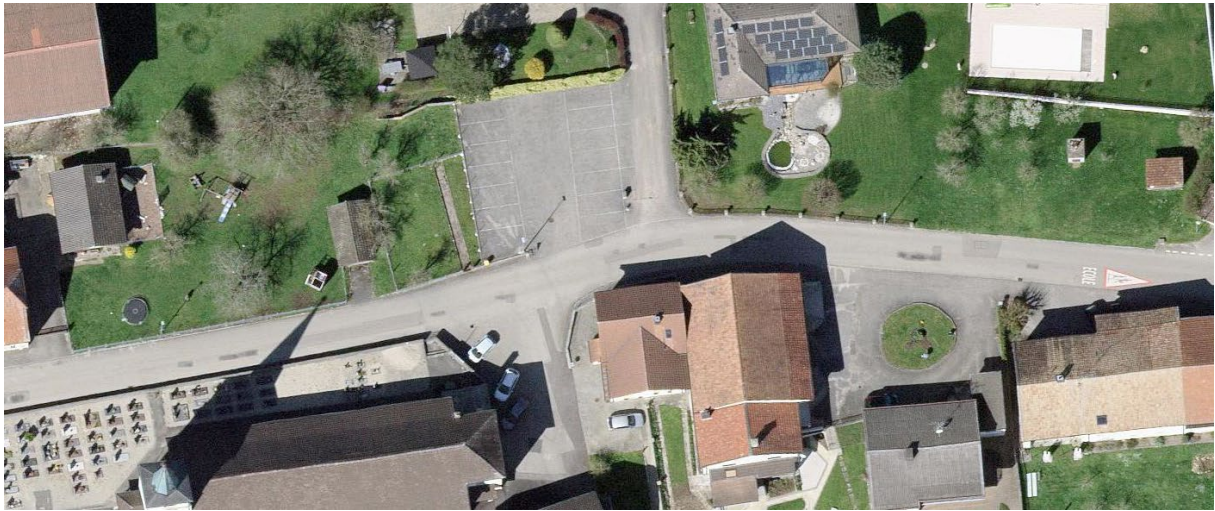


Photo aérienne de la rue des Lilas. Source : <https://geo.jura.ch/>



Photos de la rue des Lilas. © Nicolas Babey



Photo aérienne du cimetière. Source : <https://geo.jura.ch/>



Photos du cimetière. © Nicolas Babey



Photo aérienne de la place des Tilleuls. Source : <https://geo.jura.ch/>



Photos de la place des Tilleuls. © Nicolas Babey

Procès-verbal des présentations des travaux et de la discussion générale

Groupe n°1

1. École

On a prévu l'implantation d'arbres, autant le long de la route qui descend que devant la maison et également le tour du terrain de la pétanque en bas.

Il reste une interrogation concernant le chemin en sens unique (ou pas) pour éviter le trafic devant l'école. Il serait intéressant de comprendre pourquoi il y a un sens unique, pas forcément justifié.

Et pourquoi pas, vers chez la Françoise, dans la ruelle, de mettre quelques arbres pour ombrager la rue qui monte.



École - Proposition groupe 1

2. Chemin des Écoliers

On a pensé que cela serait une bonne idée de fermer le chemin à la circulation, car actuellement de nombreuses personnes se moquent de la signalisation - bordiers autorisés uniquement. Donc depuis chez Rohrbach, il faudrait planter deux poteaux amovibles que l'on pourrait enlever si besoin, comme pour des camions. Ce chemin fermé au trafic, on pourrait le transformer en chemin ludique en faisant par exemple une marelle géante pour les enfants qui vont rejoindre l'abribus. Ensuite il faudrait supprimer le chemin qui vient depuis la route du bas (en face de chez Rohrbach) et le passer en zone verte. Également de planter des arbres autour de cette parcelle et mettre un banc le long du chemin ludique pour les enfants.



Chemin des Écoliers - Proposition groupe 1

3. Rue des Lilas

Nous avons appris par un des membres du groupe que le terrain de la paroisse ne se résume pas au petit terrain où il y a le garage, mais que cela comprend les 3/4 de la parcelle. Mais on ne connaît pas les conditions que les propriétaires de la maison voisine ont pour profiter de la parcelle, il faudrait voir avec la paroisse. Mais pourquoi pas revaloriser cette parcelle vu qu'il y a un garage avec de l'eau et que le cercle scolaire cherche actuellement un abri, un petit local. Cela serait idéal de leur proposer d'aménager un jardin avec l'école et de faire une belle place. Également entourer cette parcelle avec des arbres afin de mettre de l'ombrage sur le parking que l'on ne peut pas trop toucher, car on en a besoin. C'est difficile de mettre des arbres sur le parking.

Cela serait bien de mettre un arbre dans l'angle de l'abribus.

Commentaire d'un participant : *Il faut faire attention aux racines des arbres plantés qui peuvent endommager les anciens murs existants.*

Réponse : *Il faut bien choisir l'essence adéquate. On prendra des conseils auprès de professionnels.*

4. Cimetière

Mettre des zones vertes à la place du gravier, comme en Normandie. Avec du gazon, un coup de tondeuse, il n'y aurait plus de plaintes qu'il y a des mauvaises herbes. Planter un petit arbre qui pourrait faire de l'ombre au jardin des souvenirs, vers le banc actuel. Également planter quelques arbres dans la petite rue (la ruelle qui va chez Gaby) derrière en bas.



Rue des Lilas et Cimetière - Proposition groupe 1

5. Place des Tilleuls

Place que l'on pourrait aussi appeler la place des Chappuis (rire). Actuellement la commune possède un petit local. Il avait été décidé de garder ce petit dépôt en béton côté Chappuis pour faire tout et rien dessus. Mais pour l'instant rien n'est fait. Nous proposons de la démanteler et de faire un système de grillage avec du gazon dessus tout le long côté Chappuis depuis le local de la commune et éventuellement une petite place de parc pour les vélos ou les petites voitures.

Ensuite supprimer la ruelle qui part depuis chez Chappuis jusqu'à la route communale pour former une grande pointe qui serait aménagée avec un banc et qui formerait avec la fontaine rénovée un lieu très appréciable.

Il faudrait aussi planter quelques arbres sur cet espace vert qui serait fait de grillages galonnés afin que cela ne soit pas trop la « petche » quand les gens marchent dedans.

Cela fera un magnifique endroit à voir en 2025.



Place des Tilleuls - Proposition groupe 1

Groupe n°2

1. École

On a regardé dans le même sens que beaucoup au niveau des arbres. On en mettrait deux devant les classes pour amener un peu d'ombre dans les classes l'été quand il y a du soleil. Ensuite un troisième ici (au coin de la place verte) pour égayer. On part plutôt sur du bouleau vu qu'il y en a déjà plusieurs. Ici (à l'est de la place verte), on ferait une petite haie pour cacher la partie bennes et molochs en contre bas. On a mis trois arbres en descendant le chemin, toujours des bouleaux pour rester dans les mêmes essences que le reste du secteur.

Questions d'un participant : *Est-ce que vous savez si ce bout de terrain est à la Française ?*

Réponse : *On est parti du principe que l'on fait des propositions et qu'ensuite la commune verra à qui cela appartient, mais apparemment c'est à la commune.*



École - Proposition groupe 2

2. Chemin des Écoliers

On retrouve les trois arbres prévus sur la descente depuis l'école, puis comme on avait eu un consensus la dernière fois, on propose de garder une continuité jusqu'à la place des Tilleuls et d'ajouter 6 tilleuls dans la première parcelle verte (en dessous de la route) et un de plus dans la continuité de ceux existants.

On pensait aussi éliminer le chemin qui traverse la zone verte avec l'idée de rétablir la « bosse » et d'ornementer vers la croix avec des fleurs ou autre.

On a également placé un arbre vers l'arrêt de bus.



Chemin des Écoliers - Proposition groupe 2

3. Rue des Lilas

On ajouterait des tilleuls dans la continuité de la rue après l'arrêt de bus, mais c'est peut-être sur un terrain privé.

Sur le parking, on mettrait trois arbres et une haie en vigne vierge sur la barrière existante (à l'ouest). On supprimerait deux places de parc en long et on ajouterait deux arbres (à l'est).

4. Cimetière

Autour des enceintes coté intérieur, on mettrait de la vigne vierge pour ramener de la verdure, car on a des murs béton. L'avantage de la vigne vierge est qu'elle n'entre pas dans les murs et elle pousse vite.

(Côté sud-ouest à l'angle), on mettrait trois sorbiers (avec petite fleurs blanches et des baies rouges) qui sont assez légers, ce qui permettrait de conserver la belle vue (sur le sud). Il ne faut pas des arbres qui cachent cette vue.

Ensuite on aurait mis une haie entre cette place et les tombes pour séparer la surface et amener de la verdure. Il y a de moins en moins de tombes, donc cela aurait du sens.

Enfin, on ajouterait un arbre dans l'angle (nord-ouest) de l'entrée de l'église, pas trop grand.



Rue des Lilas et Cimetière - Proposition groupe 2

5. Place des Tilleuls

On rajouterait un arbre de toute façon, par exemple ici (dans le bord à l'ouest). La fontaine sera apparemment tournée dans l'autre sens. Au lieu de mettre de l'herbe qui nécessite de l'entretien, on mettrait du thym comme dans le jardin de George. Cela couvre le sol, se sème tout seul et empêche l'herbe de pousser. Cela fait un tapis un peu moelleux, qui sent bon en été et ne nécessite pas d'entretien.

Ici (dans l'angle sud), on mettrait une zone florale, mais qui ne demande pas trop d'entretien, des plantes grasses peut-être.

Autour de la fontaine (côté ouest), on pensait faire une zone, un peu faste, pour s'installer en arc de cercle en bloc de pierre comme alternative à des bancs avec un petit chemin en plaque de pierre pour rejoindre la fontaine.

On souhaiterait également agrandir la place verte à l'est jusqu'au sud.

Puisque l'on ne voulait pas forcément enlever la route entre les deux parcelles vertes, on a trouvé un compromis, on rendrait la route en chemin carrossable sur lequel on pourrait passer en voiture, mais qui ferait le lien entre les deux zones.



Place des Tilleuls - Proposition groupe 2

Groupe n°3

1. École

Beaucoup de choses ont déjà été dites, ce qui n'est pas plus mal, c'est qu'on se retrouve. L'idée était d'ombrager l'école, on aurait décalé les arbres du côté sud de la place verte dans la continuité du talus (espacement de 6-8m entre les arbres). Cela éviterait un problème avec la proximité des toits. On trouvait intéressant de mettre deux bancs.

On mettrait des buissons sur le talus qui descend vers les moloks, cela serait plus facile d'entretien et cela couperait un peu la vue sur les moloks.

On continuerait également l'alignement d'arbres sur le chemin qui descend, mais on les mettrait à l'ouest, car on craint d'être en conflit avec cette parcelle (à l'angle sud-est). Il semblerait que du côté ouest, il y a plus d'espace et cela ne gênerait pas la vue. Mais cela sera à définir.

Deux petites remarques du maire : À savoir qu'une réflexion est faite sur le déplacement de la place de jeu sur la parcelle verte plus proche de l'école et l'aménagement de la place vacante en parking avec des pavés ouverts et des arbres. On estime que la place de jeu est coupée par la route avec de plus en plus de circulation pour aller aux moloks.

Pour la route, on mettrait plutôt 30km/h voire 20km/h avec l'avantage du 20km/h qui est de donner la priorité aux piétons et du coup d'avoir moins de risques.

Pour le sens unique, il y a une réflexion qui est faite au niveau du conseil communal, mais il faut penser que le contour est dangereux. Il faut réfléchir au sens du sens unique.

Le porte-parole du groupe 2 ajoute qu'ils ont oublié de mentionner qu'ils souhaitaient un double sens et mettre un 20km/h devant l'école.



École - Proposition groupe 3

2. Chemin des Écoliers

Renforcer l'allée des Tilleuls avec le même alignement que ceux existants (distance identique env. 6m).

Mettre en valeur la croix avec un replat, des buissons, un peu de vie autour.

Placer un banc le long du chemin

Prolonger la prairie fleurie avec des espaces délimités entre la partie fauchée et la partie non fauchée avec la suppression du chemin qui traverse la parcelle.

À l'angle de la route en face de l'abribus, ils trouveraient bien de mettre quelques arbustes sur la bande en herbe, mais le chemin des Écoliers revient sur la route et cela serait bien de prendre un bout de la route pour élargir le chemin des Écoliers.

On pourrait aussi fermer la route d'un côté ou de l'autre avec un système de bornes amovibles pour garantir l'accès aux deux maisons. Le trafic n'a en effet rien à faire là.

Commentaire d'une participante : Notre groupe avait pensé fermer la route au milieu afin de ne plus permettre la traversée, mais de laisser l'accès aux deux maisons par chacun des côtés. C'est à réfléchir.



Chemin des Écoliers - Proposition groupe 3

3. Rue des Lilas

Pour la rue des Lilas, la commune n'est pas propriétaire, donc on fait des propositions qu'il faudra discuter avec les propriétaires. Il faudrait les inciter à planter quelques arbres ici (le long de la route) pour garder la continuité.

Idem avec les parcelles de la paroisse, pour casser l'espace macadam, on installerait aussi une haie le long du grillage et on trouverait bien de supprimer deux places de parc et de planter des arbres. Il faudrait trouver des espèces qui ne soulèvent pas le macadam, cela délimiterait le chemin et casserait le macadam.

4. Cimetière

On placerait trois arbres le long de l'allée, l'idée n'est pas de mettre de grands tilleuls qui amèneraient des feuilles dans le cimetière et de lever le macadam, mais d'avoir un peu d'ombre et une coupure.

On trouverait bien d'avoir une haie ou quelques arbustes le long mur. Il faut faire attention de ne pas bloquer la vue ni de casser le mur. Mais cela augmenterait la sécurité, car c'est un mur très haut.

On partage l'idée d'engazonnement de la grande place à l'angle sur ouest.



Rue des Lilas et Cimetière - Proposition groupe 3

5. Place des Tilleuls

On pense que c'est la place des tilleuls et qu'il manque un tilleul pour avoir une belle place ombragée. À voir où on le place.

Pour la place, on souhaiterait un gazon facile d'entretien pour éliminer cet espace en caillou. Que cela devienne vert.

On souhaiterait aussi un amphithéâtre avec des blocs plutôt que des bancs avec un espace qui délimite un peu la zone autour du bassin. Autour du bassin, on mettrait une zone en pavés calcaires pour délimiter l'espace par rapport à la zone engazonnée.

On a également abordé le chemin (entre les deux zones vertes), qui malheureusement vient d'être fait, il faut entamer une réflexion. Si on supprime le chemin, il faut absolument garantir un accès plus sécurisé à l'autre bout. Il faudrait délimiter un espace piéton qui ferait sens en agrandissant le trottoir (à l'angle de la rue en bas à l'est). Quid à casser la pointe. Il faut également penser à l'accès pour l'entreprise Chappuis.



Place des Tilleuls - Proposition groupe 3

Groupe n°4

1. École

L'institutrice (qui faisait partie du groupe) ne souhaiterait pas d'arbres qui cachent la vue des classes.

Nous mettrions un marronnier à l'angle sud-ouest de la parcelle verte avec un ou deux bancs sur la parcelle.

On propose des tilleuls à plusieurs endroits, au bout de la parcelle verte à l'est et sur l'autre parcelle à l'est de la place de jeux.

On propose aussi 4 arbres le long de la route qui descend de chaque côté.

Nous proposons d'ouvrir la route en bas dans les deux sens, surtout qu'il y a de plus en plus de circulation vers les moloks.



École - Proposition groupe 4

2. Chemin des Écoliers

Comme les autres groupes, on propose de continuer avec cette lignée de tilleuls le long de la route et de planter des arbres.

Je (Éric) propose (comme je l'avais déjà fait à l'Assemblée communal) de mettre de pointillés jaunes sur la route du bas pour permettre aux enfants de passer en sécurité, car pour l'instant c'est dangereux.



Chemin des Écoliers - Proposition groupe 4

3. Rue des Lilas

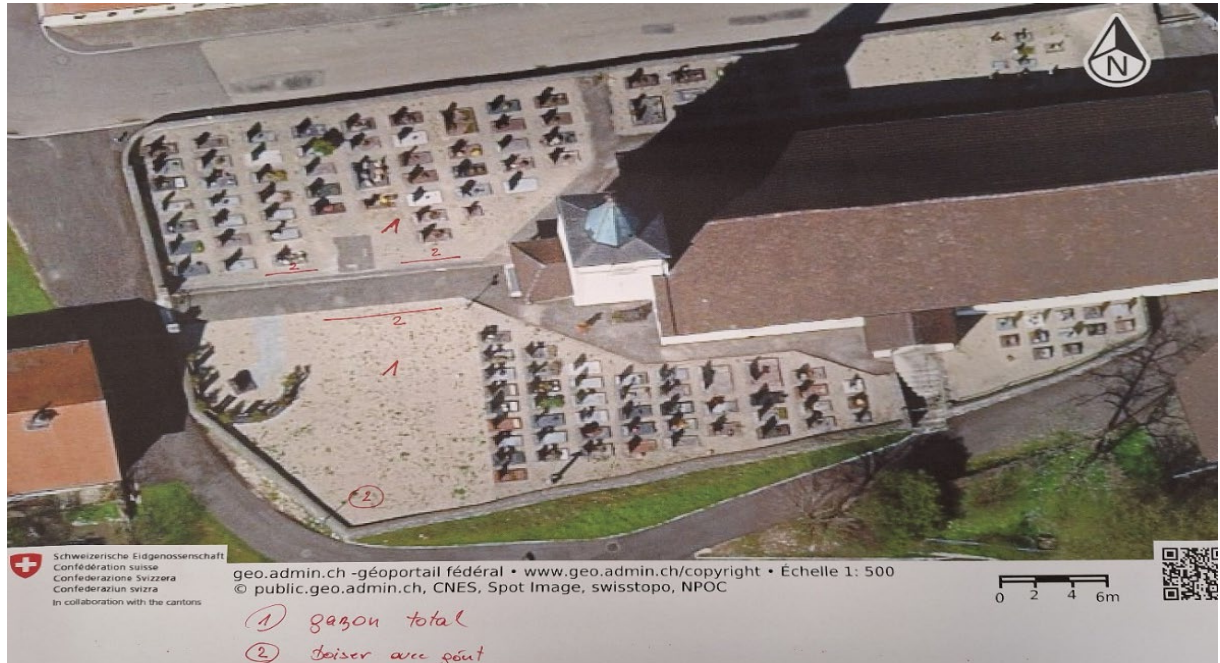
On propose de mettre deux arbres devant la barrière à l'est du terrain de la paroisse et d'en remettre un pour remplacer un qui a été coupé dans le terrain de la paroisse le long de la rue.



Rue des Lilas - Proposition groupe 4

4. Cimetière

On verrait un gazon total pour tout le cimetière, comme déjà vu à bien des places. Une petite haie le long du chemin et un petit arbuste dans l'angle sud-ouest pour ne pas soulever le mur et ne pas gêner la vue. On aimerait aussi améliorer l'arrivée d'eau qui se résume à un tuyau, avec une petite fontaine peut-être.



Cimetière - Proposition groupe 4

5. Place des Tilleuls

Un membre du groupe craint parfois de se parquer sur le côté sud-ouest de la place. Il serait bien de mettre une barrière ou une petite haie pour valoriser cette place de parc. On voyait aussi de refermer la route. Il faut mettre en valeur la fontaine et faire un circuit d'eau pour la fontaine et mettre une citerne.



Place des Tilleuls - Proposition groupe 4

Synthèse

M Babey prend la parole.

Merci pour les propositions, la méthodologie a fonctionné, il y a un consensus dans plusieurs domaines. La réalisation dépendra de conditions techniques, juridiques en fonction des propriétés (parcelles privées ou publiques) et de conditions financières ou politiques. S'il y a des oppositions, il y aura un argument fort à faire valoir par rapport à la participation aux ateliers.

Un rapport sera rédigé et il fera la synthèse de tous ces éléments.

Avec la commune, il y aura une réflexion sur le financement des différents projets. Il y aura des possibilités de faire du financement participatif ou de demander des subventions cantonales, notamment parce que ces propositions de reverdissement correspondent à une fiche tourisme du Plan directeur cantonal.

En termes de valorisation médiatique, il faut mettre en avant ce projet modèle, en tout cas dans le canton. Cela serait bien de valoriser ce travail en illustrant les résultats sur la base des travaux avec des dessins 3d artistiques que je me propose de faire.

En ce qui concerne le projet Bienvenue (entrées du village), je propose d'approcher le Service cantonal de l'environnement pour envisager des aides financières pour le mur de pierre sèche et d'explorer les pistes des subventions directes et du soutien de la fondation Buser pour les arbres dans les terrains agricoles.

Je vous rappelle que la mise en œuvre de ces projets va générer un dynamisme et l'embellissement général de Grandfontaine.

Mme Gagnebin Brown ajoute une précision.

L'exécution de ces projets peut être réfléchiée à travers des chantiers participatifs en impliquant les habitant-es. La commune pourrait mettre du matériel et du personnel d'encadrement à disposition et des citoyen·nes pourraient venir effectuer les travaux. Cela donne un sentiment d'appartenance, notamment pour les familles et les jeunes.

Un participant intervient.

Il faudra suivre la plantation des arbres sur le long terme quand ils poussent et une autre participante propose un système de parrainage de ces arbres.

Le Maire conclut.

Le rapport servira de guide pour développer ces projets. Dans l'idée si on peut développer un projet, en l'occurrence le projet balade sur lequel on a travaillé cela va être proposé à l'Assemblée communale. Mais cela nécessite un financement, ce qui n'est pas évident. Toutefois, certains projets déjà en cours dans la commune pourraient nous faciliter la tâche. Comme le projet de rénovation du bassin avec l'Association ResSource ou l'idée était de profiter des montants alloués pour reverdir la place. Et pour la place de l'école où les réflexions sont en cours puisqu'il y a un projet de rénovation du bâtiment scolaire qui inclut de mettre en valeur les espaces verts alentour.

C'est important pour le Conseil communal d'avoir le soutien des habitant-es et cela permettra d'aller à l'Assemblée de manière plus sereine.

Le Maire remercie toutes les participantes et tous les participants

Quelques photos de l'atelier n°2



Résultats de l'atelier n°2

Chaque groupe a réfléchi aux 5 points du projet « Balade » et de nombreuses propositions similaires ont émergé.

1 École

Les réflexions communes portant sur la zone de l'école sont :

1. La plantation d'arbres sur la parcelle devant l'école pour amener de l'ombre, soit devant l'entrée (attention à la vue et à la proximité des toits), soit le long du talus (**x4**). Certains ont proposé des bouleaux (essence déjà présente sur le site) et d'autres des marronniers ou des tilleuls. Certains ont proposé de mettre des bancs. D'autres ont également suggéré de planter des arbres sur la place de jeu et autour du terrain de pétanque.
2. La plantation d'arbres le long du chemin qui descend depuis l'école (soit à l'est ou à l'ouest de la rue, selon les arrangements avec les propriétaires des terrains) (**x4**).
3. Le besoin de réfléchir à la circulation autour de la zone (sens unique vs deux sens, zone 30km/h ou 20 km/h) et à la sécurisation de la zone pour les enfants (notamment le contour qui est dangereux) (**x4**).
4. La végétalisation du talus qui descend jusqu'au moloks (avec des arbustes, une haie ou des arbres), notamment pour cacher les moloks et pour faciliter l'entretien de ce talus (**x3**).

A savoir que le Maire a annoncé qu'une réflexion était en cours sur le déplacement de la place de jeu sur la parcelle verte plus proche de l'école et l'aménagement de la place vacante en parking avec des pavés ouverts et des arbres. En effet, le Conseil communal estime que la place de jeu est coupée par la route avec de plus en plus de circulation pour aller aux moloks. Il a ajouté qu'une réflexion sur le sens unique était également en cours.



École – Synthèse des propositions

2°Chemin des Écoliers

Les réflexions communes portant sur le chemin des Écoliers sont :

1. La plantation d'arbres (des tilleuls) le long de la rue (côté sud) dans la continuité de ceux existants (**x4**), voire jusqu'à l'abribus.
2. La suppression du chemin sur la parcelle verte (entre la rue de la Férouse et la rue des Lilas) et son passage en zone verte ou prairie fleurie (**x3**).
3. La fermeture, complète ou partielle de la section de la rue de la Férouse qui est « bordiers autorisés » (car l'interdiction n'est pas respectée) en posant des bornes amovibles aux extrémités ou au centre pour donner l'accès aux maisons d'habitation (**x3**).
4. La plantation de fleurs ou autre autour de la croix pour la mettre en valeur (**x2**).
5. La pose de bancs le long du chemin (**x2**).

Deux autres propositions nous semblent intéressantes bien qu'elles n'aient pas été proposées par tous les groupes:

6. La transformation de la section fermée au trafic en chemin ludique avec une marelle par exemple (**x1**).
7. L'élargissement du chemin des Écoliers à l'angle sud-est en face de l'abribus pour sécuriser le passage des Écoliers et agrémenter la bande d'herbe avec des arbustes (**x1**).



Chemin des Écoliers – Synthèse des propositions

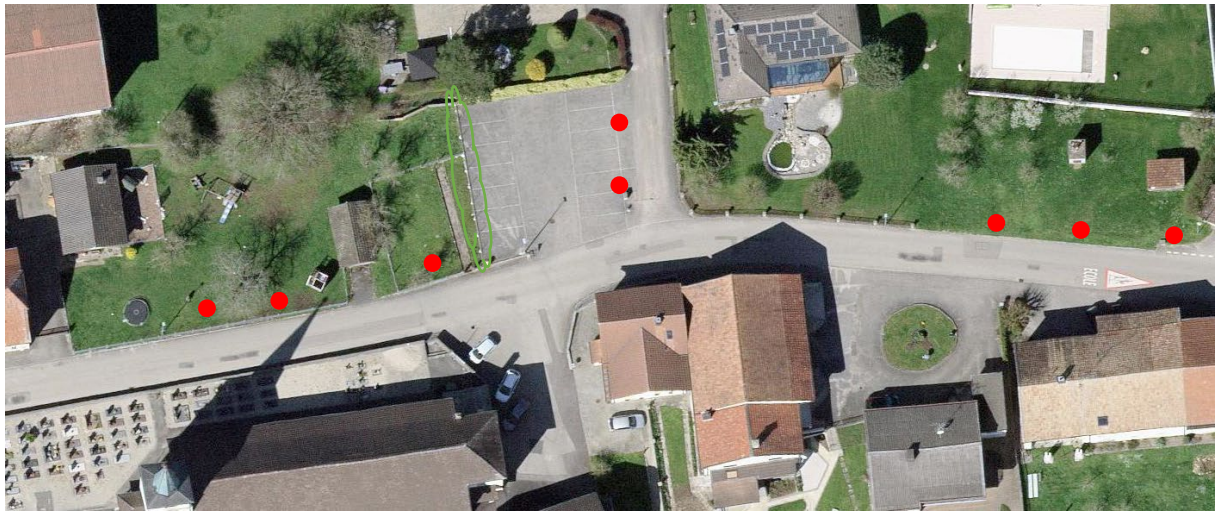
3° Rue des Lilas

Les réflexions communes portant sur la rue des Lilas sont :

1. La revalorisation de la parcelle de la paroisse en y plantant des arbres (x4).
2. La plantation d'arbre dans la continuité de l'abribus en direction de l'église en tenant compte que c'est sur des propriétés privées (x2).
3. Une haie pour orner la barrière à l'ouest du parking (en vigne vierge par exemple) (x2).
4. La suppression de deux ou trois places de parc remplacées par des arbres sur le parking pour l'ombrager et délimiter le chemin (x2) (attention aux racines de certaines essences qui pourraient endommager le bitume).

Une autre proposition nous semble intéressante bien qu'elle n'ait pas été proposée par tous les groupes:

5. La revalorisation de la parcelle de la paroisse qui abrite un petit garage (avec de l'eau) en y aménageant un jardin qui serait entretenu par les écoliers (x1).



Rue des Lilas – Synthèse des propositions

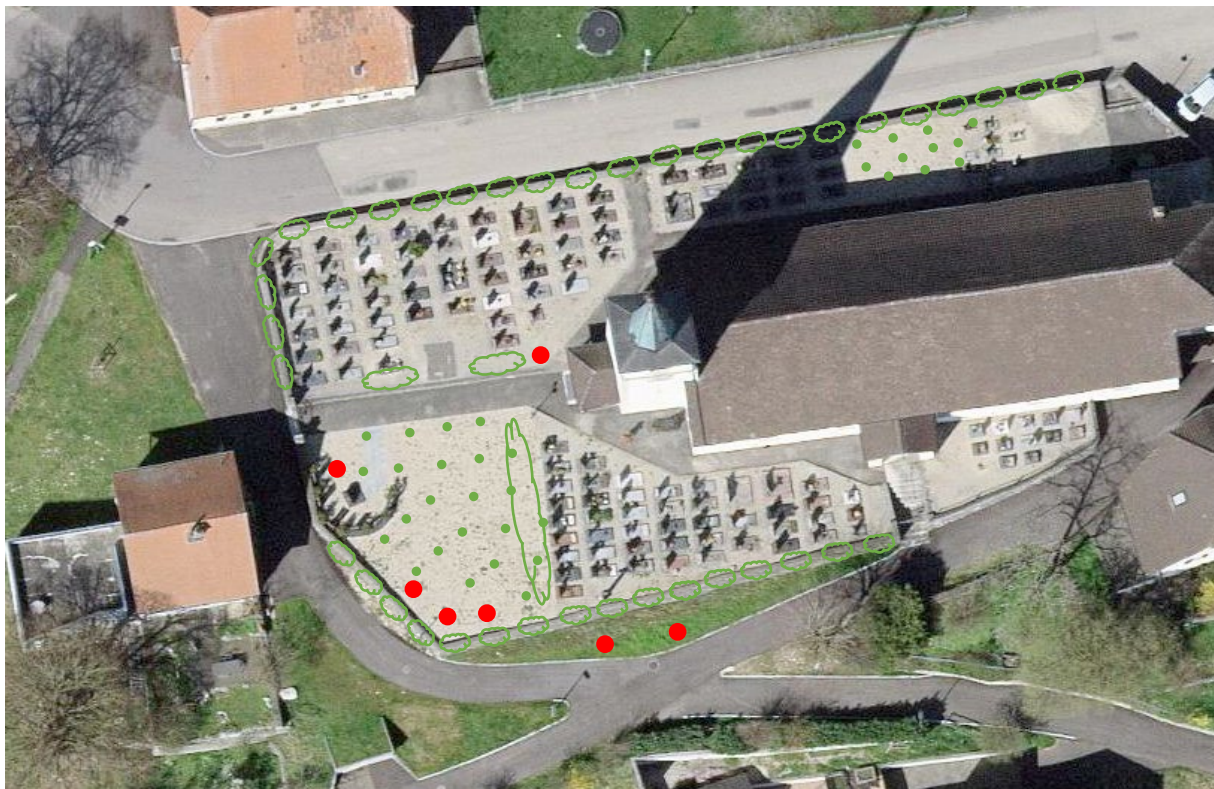
4°Cimetière

Les réflexions communes portant sur le cimetière sont les suivantes:

1. Mettre de la verdure (gazon) sur tout le cimetière **(2x)**, voir uniquement sur la place de gravier **(1x)**.
2. Planter de la vigne vierge ou une haie autour des enceintes **(2x)**.
3. Planter des arbres selon diverses propositions : des arbres (de petite taille, comme des sorbiers) à l'angle sud-ouest pour arboriser, mais ne pas perdre la vue **(2x)**, un arbre en dessus du jardin des souvenirs **(1x)** ou un petit arbre dans l'angle (nord-ouest) de l'entrée de l'église **(1x)**.
4. Délimiter l'allée centrale avec de petits arbres **(1x)** ou une haie **(x1)**.

D'autres suggestions méritent également de l'attention :

5. Mettre une haie pour séparer la partie gravier de la partie tombes **(1x)**.
6. Planter quelques arbres dans la ruelle qui va chez Gaby (sous l'église) **(1x)**.
7. Améliorer l'arrivée d'eau (actuellement un tuyau) **(1x)**.



Cimetière– Synthèse des propositions

5° Place des Tilleuls

Les réflexions communes portant sur la place des Tilleuls sont les suivantes:

1. Supprimer la ruelle entre les deux parcelles (**3x**) voir faire un compromis et la dégrapper pour en faire un chemin avec une bande au centre pour marquer la continuité entre les deux zones tout en permettant l'accès pour l'entreprise Chappuis (**1x**). Si cette rue est supprimée, il faut absolument garantir un accès plus sécurisé à l'autre bout. Il faudrait délimiter un espace piéton qui ferait sens en agrandissant le trottoir (à l'angle de la rue en bas à l'est). Quid à casser la pointe.
2. Aménager la place avec de la verdure : engazonner la parcelle (avec grillage plat) (**2x**) ou avec du thym (**1x**), faire une zone florale nécessitant peu d'entretien (**1x**), mettre une zone en pavés autour de la fontaine pour délimiter l'espace par rapport à la zone engazonnée avec un petit chemin de pierre (**2x**).
3. Planter des arbres (Tilleuls) (**3x**).
4. Installer du mobilier pour s'asseoir : des blocs de pierre en arc de cercle (**2x**) ou des bancs (**1x**).

D'autres suggestions méritent également de l'attention :

5. Supprimer le petit local de la commune (avant chez Chappuis) pour planter du gazon (avec grillage à plat) et faire une place de parc pour les deux roues (**1x**).
6. Agrandir la place verte à l'est (**1x**).
7. Mettre une barrière du côté sud-ouest pour sécuriser les places de parc (**1x**).



Place des Tilleuls – Synthèse des propositions